

QUELLES SUITES POUR LA SORTIE DE CRISE DU MALI APRÈS LES ÉVÉNEMENTS DU 18/08/2020

Tuwindi a pris acte de la démission, sous contrainte, du Président de la République, ainsi que la dissolution du Gouvernement et de l'Assemblée Nationale.

Nous constatons avec regret, que depuis 2012, tous les Chefs d'État démocratiquement élus ont été, suite à des contestations sociales, contraints par l'armée à la démission et nous dénonçons avec vigueur cette pratique anticonstitutionnelle malheureusement favorisée par la mauvaise gestion de l'appareil de l'État, la Corruption aggravée, l'Insécurité et la faible responsabilité des dirigeants envers le peuple.

Tuwindi comprend l'attachement des organisations internationales – gouvernementales ou non gouvernementales- aux principes démocratiques et condamne également toute prise du pouvoir par la force. Tuwindi invite l'ensemble des partenaires du Mali à s'impliquer davantage dans la recherche d'une issue favorable au Peuple du Mali.

Les populations maliennes ne pourraient que difficilement supporter des sanctions supplémentaires surtout venant des partenaires stratégiques du Mali comme la CEDEAO, l'Union Africaine, l'ONU, l'UE, et les États partenaires.

Nous prenons acte de la déclaration du Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP) par laquelle, il convie toutes les forces vives de la nation à les rejoindre pour la restauration et la continuité de l'État. Nous les invitons à créer incessamment les conditions d'une transition politique conduite par un civil.

Pour une sortie rapide de la crise, Tuwindi propose :

1. Mettre en place une assemblée générale réunissant toutes les forces vives de la nation pour :
 - Définir, par le dialogue, les grandes priorités pour le retour de l'État de droit et la démocratie ;
 - Élaborer une feuille de sortie de la crise ;
 - Définir les TdR du gouvernement chargé de conduite de cette phase de transition ;
2. Ouvrir une enquête impartiale pour les récentes violations des droits humains et crimes économiques ;
3. Intenter toute action utile permettant la libération de Monsieur Soumaïla Cisse ;
4. Libérer sans délais le Président Ibrahim Boubacar KEITA, le Premier Ministre Boubou Cissé et des personnalités détenues ;
5. Lever sans délais les sanctions des partenaires internationaux contre le Mali ;
6. Accompagner le Mali et le peuple malien par les partenaires au retour rapide à la normalité, et à la lutte contre l'insécurité au Mali et dans le Sahel.

Fait à Bamako, le 19/08/2020

Tidiani TOGOLA

CEO, Tuwindi